



Bayeux



Quotidien Ouest-France du 12 juin 2024



226 mots

Clara Delaquaize remporte la finale des plaidoires

Hier matin, le cinéma Le Méliès de Bayeux s'est transformé en salle d'audience d'un tribunal de justice.

Dans ce décor bien différent de leur établissement, il ne manquait plus que la toge d'avocat aux seize élèves de seconde du lycée Jeanne-d'Arc venus exposer leur choix de texte pour cette finale des plaidoires.

Devant un jury composé d'une centaine de lycéens et de trois professeurs, Nathanaël est le premier à rentrer en scène mais notre avocat semble n'être pas tout à fait prêt pour ce genre d'exercice aussi préfère-t-il laisser sa place à Gabin et Maëlan qui eux vont enchaîner sur le droit des enfants hospitalisés. « **Ils s'accrochent et chaque jour reste un défi car ce sont des êtres humains, comment peut-on priver les enfants du manque de loisirs ?** », exprime Maëlan.

C'est avec force et conviction que Clara va développer un sujet bien délicat sur les mutilations génitales féminines, Lola quant à elle abordera l'euthanasie, cette fin de vie prenant le cas de Vincent Humbert. Bien d'autres sujets seront abordés comme les enfants du cobalt, la pauvreté, les droits humains, la peine de mort....

« **C'est une belle expérience que nous venons de vivre et qui va nous servir pour l'avenir** », concluent Camille et Gabin.



Clara Delaquaize remporte le prix de la meilleure plaidoirie avec un thème sur les mutilations génitales féminines. Ouest-France